

INKANTER SANT-TEGONEG LOEGUINER

Samedi 23 mai 2020
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 115

MESURES MISES EN PLACE AU SEIN DE LA COMMUNE

Services administratifs : Les deux mairies sont de nouveaux ouvertes au public aux heures normales.

Vous pouvez y faire toutes vos démarches administratives, en respectant les règles de distanciation et les gestes barrières. Les deux mairies sont équipées à l'accueil de vitres de protection et de solution désinfectante.

Mariages et PACS : ils sont en principe reportés jusqu'au 2 juin 2020 (prolongation possible selon les circonstances).

Urbanisme : les délais d'instruction sont suspendus depuis le 16 mars et recommenceront à courir à partir du 24 mai 2020. Il ne peut donc pas y avoir d'autorisation tacite pendant cette période.

Horaires d'ouvertures :

Saint-Thégonnec : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h. Tél. : 02 98 79 61 06, mail : mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec : mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h. Tél. : 02 98 78 07 87.

Services techniques : Après le service minimum d'urgence qui avait été mis en place pendant le confinement, les services techniques ont repris leurs activités. Ils ont fortement aidé à la réouverture des écoles et traitent prioritairement l'entretien des espaces verts.

Bibliothèque : La bibliothèque a rouvert ses portes avec des services adaptés.

Horaires (sans rendez-vous) : lundi : 15h30-18h30 ; du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h.

Procédure : les documents en retour sont mis en quarantaine et désinfectés ; 8 personnes maximum dans la bibliothèque ; accès aux ordinateurs interdit ; accès uniquement pour emprunter ; gel hydroalcoolique obligatoire avant d'accéder aux œuvres.

Retrait sans contact : réservez et emportez

Du mardi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture
1/ Réservez vos documents sur le site de la bibliothèque : www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com ou précisez vos souhaits lors de la prise de rendez-vous.

2/ Contactez-nous pour prendre rendez-vous :

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

3/ Venez chercher votre commande : le retrait se fait à la fenêtre du bureau de la bibliothèque, prévoyez vos sacs.

Nous comptons sur votre solidarité pour transmettre des ouvrages aux adhérents qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

Toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Dans l'attente de directives nationales, il est prudent de ne pas engager des dépenses pour les manifestations habituelles.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La première réunion du Conseil Municipal se tiendra, dans les conditions prévues par les articles 9 et 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 pour respecter toutes les recommandations sanitaires. Le **dimanche 24 mai à 10h30** à la salle des associations en Saint-Thégonnec, la séance se tiendra en présence d'un public limité à un nombre maximal de 15 personnes, conformément aux directives nationales liées à la crise sanitaire.

Ordre du jour : Installation du Conseil Municipal. Election du Maire. Détermination du nombre d'Adjoints. Election des Adjoints. Détermination du nombre de Maires délégués. Election des Maires délégués. Lecture de la charte d'élu local.

A l'issue du Conseil Municipal, il sera procédé à un dépôt de gerbes aux 2 monuments aux morts.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Une grande partie de la population de la commune s'est déplacée pour obtenir les deux masques par personne, fournis gracieusement par la commune, lors de la distribution qui a eu lieu le samedi 9 mai. Cette distribution s'est bien déroulée dans le respect des gestes barrières.

Les personnes qui n'ont pas pu récupérer leurs masques peuvent venir les retirer dans les mairies aux horaires d'ouverture habituels.

AIRE DE JEUX

Les aires de jeux sur Park an Iliz et Penn ar Park en Saint-Thégonnec, et à Keranbloc'h et place des Fontaines en Loc-Eguiner sont de nouveau accessibles par les enfants. Le skatepark et le terrain multisports sont également praticables.

L'utilisation de ces équipements publics se fait sous la responsabilité des parents, en respectant les gestes barrières.

LA POSTE

Bureau de Poste de Saint-Thégonnec : à compter du 25 mai, ouvert **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.**

Agence Postale de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec : ouverte aux heures de mairie.

Horaires : **mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.**

Agence de Landivisiau : 2 rue d'Arvor - ouverte **du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

AIDE AUX DEVOIRS

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, l'aide aux devoirs ne reprendra pas pour cette fin d'année scolaire.

ASSISTANTE SOCIALE

S'adresser au CDAS de Morlaix au 02 98 88 99 90.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Contact : 02 98 15 15 50 ou contact@mlpm29.org.

SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS DE MORLAIX COMMUNAUTE

Une reprise progressive est mise en place. Depuis lundi 18 mai, les collectes ont repris normalement. Les tournées de collecte, sacs jaunes et emballages sont également remises en œuvre. L'objectif visé est un retour à la normale et un rattrapage de différentes tournées d'ici début juin.

Accès aux déchèteries pour les particuliers : Sauf contre-indications, à compter du 25 mai, les services reprendront aux jours et horaires habituels.

Conditions d'accès : les véhicules dont la plaque d'immatriculation est paire pourront accéder à la déchèterie les jours pairs et les plaques d'immatriculations impaires pourront déposer les jours impairs (cette règle ne s'applique pas aux professionnels qui peuvent accéder sans restriction de plaque mais en ayant leur badge). Il vous sera également demandé un justificatif de domicile.

Les services de Morlaix Communauté restent à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi (fermeture à 16h30 le vendredi) au 02 98 15 31 31 ou à contact@agglo.morlaix.fr.

DU COTE DES PETITS LOUPS

Le centre multiaccueil Ti ar Bleizig et Babilou vous proposent des activités à réaliser avec vos enfants. Vous pouvez les consulter en suivant le lien: <https://frama.link/tab-5>.

COIFFURE – REPRISE DE L'ACTIVITE

A domicile :

Peignoir (ou grande serviette) et serviettes à fournir par le client.

Caroline Coiffure et Esthétique à domicile : 06 65 24 96 53.

Donnard Angélique Coiffure à Domicile : 06 62 10 31 50.

Mèche Rebelle Coiffure à Domicile : 07 87 78 39 38.

En salon :

Créatif : 8 place de la Mairie - Saint-Thégonnec

Tél. : 02 98 72 70 69

Espace Coiffure : 2 rue de Paris Saint-Thégonnec

Tél. : 02 98 79 60 05

DECLARATION DES REVENUS 2019

Afin de tenir compte de la crise sanitaire que traverse actuellement le pays, le ministre de l'action et des comptes publics a décidé de modifier le calendrier de dépôt des déclarations des revenus 2019 dans les conditions suivantes :

- Déclarations papier (uniquement pour les contribuables qui ont déclaré sur papier en 2019) : **jusqu'au 12 juin 2020**.

- Déclarations en ligne sur www.impot.gouv.fr : **jusqu'au 8 juin 2020**.

Pour contacter les services des impôts, les usagers sont invités à utiliser uniquement à compter du 20 avril et durant cette période :

- la messagerie sécurisée disponible à partir de leur espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr ou le courriel ;

- le téléphone soit en appelant le numéro national dédié à l'information des particuliers (0809 401 401 - prix d'un appel local) ou en contactant directement le service des impôts des particuliers dont ils relèvent habituellement (coordonnées figurant sur les déclarations et avis d'impôts) ;

- les usagers peuvent également, pour toutes leurs demandes, solliciter un rendez-vous téléphonique (soit par téléphone, soit à partir du site www.impots.gouv.fr), afin qu'ils puissent être rappelés par un agent des finances.

NOUVELLE ACTIVITE SUR LA COMMUNE

Active Horses

Installée récemment, c'est une petite structure familiale accueillant vos chevaux en pension type « paddock paradise » ou en pré classique. Tous types de chevaux sont acceptés à l'exception des entiers.

Il est également proposé la pension poulinage.

Ils disposent actuellement d'un « paddock paradise » de 2,5 hectares (environ 1 km de pistes) dont 1,5 hectares de bois, et de 2,5 hectares de pré classique divisé en plusieurs parcelles.

Sont mis à votre disposition : une carrière en herbe de 25/60 m ; sellerie ; douche ; box 5/5m ; salle de passage ; aire de passage extérieur ; accès à différents chemins et plateformes stabilisés autour de la ferme.

A proximité : Equipôle de Landivisiau et parcours Equibreizh

Contacts : message privé Facebook : [Active Horses - Pension Paddock Paradise](https://www.facebook.com/ActiveHorses/), tél. : 06 58 52 70 42 ou encore en vous rendant sur le site (en construction) <https://active-horses-99.websself.net>

AUTRES COMMERCES OUVERTS à SAINT-THE LOC

Pharmacie Périni : Park an Iliz.

Boulangerie Autret : 2 rue de la Gare.

Boulangerie Canevet : ZI de la Gare.

Utile : rue de Brest.

Epicerie Vivéco : rue de l'Eglise.

Auberge de Saint-Thégonnec : 6 place de la Mairie. Vente à emporter à partir du 2 mai.

Bar des Sports : 10 place de la Mairie (uniquement pour tabac et presse - 9h/12h et 17h/19h - Fermeture mercredi et dimanche).

Chocolaterie Kerven : lieu-dit Kerven (du mardi au samedi de 14h30 à 19h).

Ferme du Petit Hellin : lieu-dit Hellin Bihan (tous les vendredis après-midi de 14h à 19h).

Ti Wanik : Loc-Eguiner - Paniers bio, commandes de poisson, et affutage de couteaux et ciseaux. Tél. : 06 79 93 26 22.

